



Bureau du directeur général des élections

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2000

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/58-2000

ISBN 0-660-61383-2



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* déposé au printemps et le *Rapport ministériel sur le rendement* déposé à l'automne.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, la série de rapports sur le rendement d'automne comprend 83 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport annuel du Président intitulé *Une gestion axée sur les résultats – 2000*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 2000, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités* pour 1999-00 déposé au Parlement au printemps de 1999.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner les systèmes de gestion ainsi que le cadre de gestion sur le rendement. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7167
Télécopieur : (613) 957-7044



**Bureau du
directeur général
des élections**

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant
le 31 mars 2000**

L'honorable Don Boudria, C.P., député
Ministre d'État et leader du gouvernement
à la Chambre des communes

Table des matières

Partie I : Message du directeur général des élections	1
Partie II : Rendement de l'organisme	3
Contexte social	3
Objectifs.....	3
Priorités stratégiques	3
Principaux partenaires de coprestation	3
Facteurs sociaux et économiques.....	4
Attentes en matière de rendement et tableau des principaux engagements en matière de résultats	4
Réalisations en matière de rendement	5
1. Conduite des scrutins.....	6
Scrutins équitables et transparents.....	6
Observation et application de la Loi.....	7
Accessibilité.....	7
Divulgence d'information.....	7
2. Préparation aux scrutins et améliorations.....	7
Préparation du personnel et des systèmes	8
Amélioration des processus.....	9
3. Éducation du public, information et soutien.....	10
Éducation et information du public	10
Soutien aux intervenants	12
Partie III : Rendement financier	13
Aperçu du rendement financier	13
Rentabilité	13
Autorisations budgétaires.....	14
Tableaux financiers récapitulatifs	14
Partie IV : Aperçu de l'organisme	18
Mandat, vision et mission	18
Organisation	18
Partie V : Renseignements supplémentaires	20
Statistiques électorales	20
Contributions politiques fédérales et crédits d'impôt réclamés	21
Pour obtenir des renseignements supplémentaires	22
Législation et réglementation appliquées par le Bureau du directeur général des élections	22
Rapports et publications, 1999-2000	23

Partie I : Message du directeur général des élections



Dans notre société démocratique, il ne faut pas sous-estimer le pouvoir et l'importance d'un seul vote, puisque les garanties qui protègent un électeur nous protègent tous. Le système démocratique dont nous avons hérité de nos ancêtres doit être reconquis à chaque génération en protégeant nos droits avec vigilance et en les exerçant avec diligence.

Le rôle joué par Élections Canada dans la planification, la gestion et l'administration des élections est essentiel au succès du processus démocratique fédéral. Les candidats, les partis politiques et les électeurs canadiens attendent de nous des indications et des renseignements exacts, fiables et impartiaux. Les électeurs se fient à nous pour recevoir de l'information claire et compréhensible au sujet du vote et pour que nous garantissions la confidentialité et la sécurité de leur bulletin de vote dans le cadre d'une élection générale, d'une élection partielle ou d'un référendum.

Le système électoral canadien est devenu, au fil d'une constante évolution, un système électoral moderne, accessible, transparent et efficace. Je m'engage personnellement à participer à la poursuite de la réforme électorale, qui a valu au Canada sa réputation internationale de modèle de démocratie électorale.

Notre *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999-2000 énonçait les résultats qu'Élections Canada entendait atteindre au cours de l'année. Le présent rapport examine dans quelle mesure les résultats escomptés ont été atteints. Dans certains domaines, nos plans demeurent relativement semblables d'une année à l'autre; les progrès sont graduels et dépendent en partie des nouveautés législatives et des scrutins tenus durant l'année. D'autres visent de nouveaux engagements, rendus possibles par les nouvelles occasions et les progrès de la technologie.

Par exemple, notre site Web nous a permis d'améliorer de façon significative notre capacité de publier des rapports rapidement, de diffuser les résultats des scrutins en temps réel, d'informer les électeurs se trouvant au Canada et à l'étranger sur les questions d'ordre électoral et de fournir de l'information publique promptement et économiquement. Le Registre national des électeurs a suscité de nouvelles formes de collaboration productive avec des ministères et organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux. De plus, le partenariat que nous avons conclu avec Statistique Canada afin de produire un réseau routier numérique pour le Canada a créé de nouvelles possibilités dans le domaine de la cartographie électorale et rend le Registre national des électeurs plus accessible aux organismes électoraux qui utilisent des limites électorales différentes.

Alors que le Parlement a poursuivi ses travaux en vue d'améliorer notre législation électorale au nom des Canadiens et des Canadiennes, et à mesure que la technologie a progressé et que la société a lentement changé, Élections Canada a continué de se consacrer à ses objectifs à long terme, c'est-à-dire dispenser des services électoraux efficaces et efficaces, former et perfectionner du personnel et des fonctionnaires électoraux qualifiés et améliorer sa capacité de fournir ses services de façon créative.

Nous entendons être l'organisme électoral le plus moderne et innovateur au monde. C'est un privilège pour moi de servir le Parlement et la population canadienne ainsi que de diriger une équipe dynamique aux talents multiples qui fait preuve d'un dévouement exceptionnel afin de maintenir et de renforcer le processus démocratique du Canada.

Jean-Pierre Kingsley
Directeur général des élections du Canada

Partie II : Rendement de l'organisme

Contexte social

Objectifs

Les objectifs d'Élections Canada, tels qu'ils ont été présentés à la partie II du *Budget des dépenses*, sont les suivants : assurer à l'électorat canadien la possibilité d'exercer son droit de suffrage aux élections des députés, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés à la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux dix commissions de délimitation des circonscriptions électorales (soit une pour chaque province) en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

Priorités stratégiques

Les trois priorités stratégiques actuelles d'Élections Canada sont directement liées à ses trois principaux engagements en matière de résultats :

- ❑ conduire des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral;
- ❑ maintenir un état de préparation permettant de tenir des scrutins à tout moment et améliorer la prestation des services électoraux;
- ❑ exécuter des programmes d'éducation et d'information du public et fournir du soutien en matière électorale au public, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, à ses partenaires et à d'autres intervenants.

Principaux partenaires de coprestation

Pour réaliser ses programmes, Élections Canada collabore avec plusieurs partenaires stratégiques dans les secteurs suivants :

- ❑ *organismes électoraux, gouvernements et organismes du secteur public des paliers provincial, territorial et municipal* : partage de renseignements avec le Registre national des électeurs et la Base nationale de données géographiques;
- ❑ *organismes et ministères fédéraux* : Statistique Canada pour la Base nationale de données géographiques; l'Agence des douanes et du revenu du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada pour la mise à jour du Registre national des électeurs; le ministère des



Affaires extérieures et du Commerce international et l'Agence canadienne de développement international pour l'assistance électorale professionnelle et technique à l'étranger;

- *partenaires communautaires* (écoles publiques canadiennes, bandes de Premières nations et événements locaux) : éducation et information du public au sujet du processus électoral;
- *organismes internationaux* (Division de l'assistance électorale de l'ONU, *International Foundation for Election Systems* et *International Institute for Democracy and Electoral Assistance*) : contribution à des études, des conférences et des recherches internationales en matière électorale.

Facteurs sociaux et économiques

Face aux changements sociaux, économiques et politiques, Élections Canada doit se montrer souple, sensible à l'évolution des exigences et des possibilités et prêt à adapter rapidement et harmonieusement ses politiques, ses programmes et ses technologies.

Le cycle opérationnel de l'organisme est fonction de l'intervalle entre les scrutins fédéraux. Comme cet intervalle n'est pas fixé d'avance, la durée du cycle varie. En raison de l'incertitude qui en résulte, la planification pose un réel défi car l'organisme doit toujours être prêt à conduire un scrutin, qu'il s'agisse d'une élection partielle, d'une élection générale ou d'un référendum. Élections Canada doit se tenir au fait des événements et des tendances sur la scène parlementaire et politique, afin de prévoir aussi longtemps à l'avance que possible les situations pertinentes à la préparation aux scrutins.

Les fluctuations de l'effectif comptent parmi les principaux défis administratifs de l'organisme. À l'approche d'un scrutin, l'effectif d'Élections Canada à Ottawa peut passer de 200 à plus de 600 personnes. En outre, les directeurs du scrutin recrutent à l'échelle du pays 150 000 employés temporaires, qu'il faut former et superviser et à qui il faut assurer un soutien administratif, en vue de soutenir le processus électoral. Afin de relever le défi, les cadres de l'organisme, relativement peu nombreux, doivent déployer une vaste gamme de talents et de compétences.

Élections Canada doit tenir compte de divers facteurs démographiques, notamment le vieillissement de l'électorat, sa diversité culturelle croissante, le nombre de Canadiens ayant une déficience, la mobilité grandissante des électeurs ainsi que les difficultés de lecture et d'écriture de certains Canadiens.

Attentes en matière de rendement et tableau des principaux engagements en matière de résultats

Le tableau suivant présente, à l'aide d'indicateurs précis, les avantages du système électoral fédéral pour les Canadiens et les autres intervenants. On y trouve les trois principaux engagements qui appuient le mandat de l'organisme.

Principaux engagements d'Élections Canada en matière de résultats

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Qui se manifestent par :	Réalisations signalées dans :
des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral	<input type="checkbox"/> des scrutins équitables et transparents qui se déroulent dans le cadre des exigences constitutionnelles et juridiques et conformément à celles-ci	<input type="checkbox"/> <i>Rapport ministériel sur le rendement (RMR), p.6</i>
	<input type="checkbox"/> des programmes efficaces de conformité et d'application	<input type="checkbox"/> RMR, p.7
	<input type="checkbox"/> des scrutins qui éliminent les obstacles à la participation et facilitent l'accès au processus électoral	<input type="checkbox"/> RMR, p.7
	<input type="checkbox"/> la diffusion en temps opportun de renseignements électoraux complets	<input type="checkbox"/> RMR, p.7
un état de préparation permettant à l'organisme de conduire des scrutins à tout moment et d'améliorer la prestation des services électoraux	<input type="checkbox"/> un personnel et des fonctionnaires électoraux bien formés, ainsi que des systèmes, des bases de données, de l'équipement et des mécanismes électoraux à jour et prêts à servir	<input type="checkbox"/> RMR, p.8
	<input type="checkbox"/> l'élaboration de processus à la fois économiques et adaptés aux besoins des intervenants	<input type="checkbox"/> RMR, p.9
des programmes d'éducation et d'information publique ainsi que du soutien en matière électorale de haute qualité, accessibles en temps utile au public, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, aux partenaires et aux autres intervenants	<input type="checkbox"/> des processus électoraux mieux connus de la population, particulièrement des personnes et des groupes les plus susceptibles d'avoir des difficultés à exercer leurs droits démocratiques	<input type="checkbox"/> RMR, p.10
	<input type="checkbox"/> l'accès opportun des intervenants à des renseignements, à des conseils, à des produits et à du soutien de grande qualité, conformément aux normes établies	<input type="checkbox"/> RMR, p.12

Réalisations en matière de rendement

Dans le *Rapport sur les plans et priorités* d'Élections Canada de 1999-2000, on comptait cinq résultats escomptés dans les tableaux sur les principaux engagements en matière de résultats; l'organisme a ensuite repris les huit résultats escomptés qui figuraient dans le *Rapport sur le rendement* de 1998-1999.

Le présent rapport compare les réalisations en matière de rendement de 1999-2000 au tableau des principaux engagements en matière de résultats repris dans le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2000-2001.

1. Conduite des scrutins

<i>Engagement principal en matière de résultats</i>	Conduire des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral
<i>Information financière (en milliers de dollars)</i>	Dépenses prévues : 625 \$ Autorisations totales : 2 558 \$ Dépenses réelles : 2 556 \$

Les renseignements financiers présentés ici – et l'information sur chacun des deux principaux engagements suivants en matière de résultats – comprennent :

- ❑ les prévisions de l'organisme (*Dépenses prévues*);
- ❑ les dépenses additionnelles qu'il a fallu engager compte tenu de l'évolution des priorités et des imprévus (*Autorisations totales*);
- ❑ les dépenses effectivement engagées (*Dépenses réelles*).

Scrutins équitables et transparents

En 1999-2000, Élections Canada a administré cinq élections partielles : dans la circonscription de Windsor–St. Clair, en Ontario, le 12 avril 1999, et dans les circonscriptions de Hull–Aylmer et Mont-Royal, au Québec, de Saskatoon–Rosetown–Biggar, en Saskatchewan, et de York-Ouest, en Ontario, le 15 novembre 1999. Pour assurer l'équité et la transparence de l'administration des élections partielles, l'organisme a :

- ❑ examiné les rapports financiers des 30 candidats qui ont participé aux élections partielles afin de vérifier si les dispositions financières de la *Loi électorale du Canada* ont été respectées et de déterminer le montant du remboursement des dépenses électorales à verser aux candidats qui ont obtenu au moins 15 % des votes valides;
- ❑ fourni aux directeurs du scrutin, à leur personnel, aux candidats, aux agents officiels et aux vérificateurs de la formation, des documents d'information et un réseau de soutien téléphonique sans frais pour les aider à comprendre leurs responsabilités en vertu de la *Loi électorale du Canada* et à s'en acquitter.

En bref

Des élections partielles ont été tenues dans quatre circonscriptions le 15 novembre 1999.

- ❑ Les quatre sièges à la Chambre des communes demeurent occupés par les partis politiques qui les détenaient avant les élections partielles.
- ❑ Il s'agit du plus grand nombre d'élections partielles tenues le même jour depuis mars 1996, date à laquelle il y en a eu six.
- ❑ Grâce au Registre national des électeurs, créé en 1997, aucun recensement n'a été requis pour ces élections partielles.

Le taux de participation électorale n'est pas un outil de mesure de l'efficacité d'Élections Canada. Ce taux est généralement plus bas à une élection partielle qu'à une élection générale, comme cela a été le cas pour ces élections partielles. À l'élection générale de juin 1997, le taux de participation a été de 67 %, comparativement à 32 % en moyenne pour ces cinq élections partielles.

Des renseignements sur l'efficacité économique de l'organisme en ce qui a trait à l'administration des élections partielles figurent à la partie III sur l'aperçu du rendement financier.

Observation et application de la Loi

Au 31 mars 2000, le commissaire aux élections fédérales avait reçu une plainte alléguant une infraction à la *Loi électorale du Canada*, en relation avec l'élection partielle tenue en avril 1999 et quatre plaintes en relation avec les élections partielles tenues en novembre 1999. Aucune poursuite n'a été entamée par suite des enquêtes.

Au 31 mars 2000, le commissaire avait examiné 873 plaintes alléguant des infractions en rapport avec la 36^e élection générale tenue en 1997. Le commissaire a autorisé 26 poursuites pour exercice du vote sans avoir qualité d'électeur, défaut de soumettre un rapport financier et dégradation d'affiches électorales. Quinze de ces causes se sont soldées par des condamnations et deux par des acquittements, alors que les poursuites des neuf autres causes ont été suspendues. Des détails sur les déclarations de culpabilité sont publiés sur le site Web d'Élections Canada.

Accessibilité

Pour aider les électeurs ayant des limitations physiques, Élections Canada a doté d'un accès de plain-pied chacun des 894 bureaux de scrutin aménagés dans les circonscriptions durant les élections partielles. Lorsque leur bureau de scrutin n'offre pas un tel accès, les électeurs peuvent demander au directeur du scrutin un certificat de transfert les autorisant à voter dans un bureau voisin offrant l'accès de plain-pied ou choisir de voter par la poste.

Divulgence d'information

Pour chacune des cinq élections partielles tenues durant l'année, Élections Canada a publié le nombre d'électeurs sur les listes électorales préliminaires, les plafonds de dépenses pour les candidats, la liste des candidats, la carte des circonscriptions, des renseignements sur le bureau d'Élections Canada établi dans chaque circonscription, des communiqués de presse et de l'information générale sur le processus électoral, le sommaire des dépenses électorales des candidats, deux rapports sur les élections partielles produits aux termes de la Loi et les résultats officiels du vote.

Élections Canada a publié sur son site Web les contributions et dépenses déclarées par les candidats à l'élection partielle tenue en mai 1999 dans Windsor–St. Clair.

2. Préparation aux scrutins et améliorations

<i>Engagement principal en matière de résultats</i>	Maintenir un état de préparation permettant de tenir des scrutins à tout moment et améliorer la prestation des services électoraux
<i>Information financière (en milliers de dollars)</i>	Dépenses prévues : 30 205 \$
	Autorisations totales : 30 449 \$
	Dépenses réelles : 29 346 \$

Préparation du personnel et des systèmes

Afin de toujours être prêt à conduire une élection générale, une élection partielle ou un référendum, Élections Canada fait un suivi permanent des systèmes et fonctions essentiels à la mission, puis communique chaque semaine les résultats à un Comité exécutif présidé par le directeur général adjoint des élections.

Au cours de l'année, un cours de formation de huit jours a été donné par l'organisme à 20 des nouveaux directeurs du scrutin. Afin d'aider les directeurs du scrutin à recruter et à former du personnel qualifié, l'organisme a aussi élaboré une structure organisationnelle révisée et a rédigé des descriptions de travail et des énoncés de qualités pour chaque poste. Ces changements découlent des recommandations formulées après l'évaluation de l'élection générale de 1997, menée en consultation avec les directeurs du scrutin et les directeurs adjoints du scrutin.

En 1999-2000, les activités prévues par l'organisme en ce qui a trait à ses principaux systèmes informatiques ont permis d'atteindre les résultats suivants.

- ❑ *Registre national des électeurs* – Près de 83 % des personnes qui ont présenté en 1999 une déclaration de revenus pour l'exercice de 1998 ont consenti à ce que leurs nom, adresse et date de naissance soient communiqués à Élections Canada aux fins de la mise à jour du registre et 86 % des nouveaux citoyens canadiens ont consenti à ce que leur nom soit ajouté au registre. Ces mises à jour ont été rendues possibles grâce à des partenariats conclus avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada (anciennement Revenu Canada) et Citoyenneté et Immigration Canada. Le taux de consentement sur les déclarations de revenus est considérablement plus élevé que les 70 % prévus lors de l'étude de faisabilité du registre.

Au cours de la dernière année, Élections Canada a conclu plusieurs nouvelles ententes officielles visant le partage des données, notamment un accord quinquennal avec le directeur général des élections de Terre-Neuve et du Labrador, aux termes duquel Élections Canada a partagé les données contenues dans le Registre national des électeurs en vue de la création et de la tenue d'un registre provincial; un accord conclu avec la ville de Winnipeg; et un accord avec la Société ontarienne d'évaluation foncière, l'organisme responsable de l'établissement des listes électorales préliminaires. La Société a reçu un extrait des données du registre à des fins de comparaison avec sa propre base de données et, ainsi, elle a pu éviter les coûts d'un recensement par la poste visant plus de deux millions de foyers en Ontario.

En bref

Concernant le Registre national des électeurs :

- ❑ 83 % des déclarants ont consenti à ce que leurs renseignements personnels soient transférés à Élections Canada.
- ❑ Des lettres ont été envoyées à 392 000 électeurs de 18 ans leur demandant de consentir à l'ajout de leur nom au registre.
- ❑ Les coûts de tenue du registre sont inférieurs aux coûts prévus d'environ 20 %.

- ❑ *Base nationale de données géographiques* – La base de données a été mise à la disposition du ministère de la Défense nationale, pour les besoins d'un projet de préparation à l'an 2000 mis en œuvre sous les auspices du Groupe de planification nationale de contingence, d'Élections Ontario, afin d'appuyer ses activités cartographiques et électorales; et d'Information sur les terres de l'Ontario, afin de faciliter l'élaboration de l'infrastructure de données spatiales de la province.
- ❑ *Préparation à l'an 2000* – Dans la nuit du 31 décembre 1999 au 1^{er} janvier 2000, Élections Canada s'est vu récompensé des efforts investis depuis 1997 dans la préparation au défi technologique du passage à l'an 2000. Dans l'ensemble, la transition s'est bien déroulée : on n'a rapporté que quelques incidents mineurs auxquels on a pu remédier immédiatement.

Amélioration des processus

Au printemps 1999, un sondage a été mené auprès des directeurs du scrutin et des partis politiques, qui sont les principaux utilisateurs des produits de la géographie électorale. Il s'agissait de la première étape de la conception d'un nouveau logiciel de cartographie servant à produire des cartes et des rapports à partir de la Base nationale de données géographiques.

En mars 2000, des prototypes de cartes ont été montrés aux directeurs du scrutin, au Comité consultatif des partis politiques enregistrés et au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Les nouvelles cartes ont été accueillies favorablement et elles seront disponibles lors du prochain scrutin.

Au cours de l'année, on a mené à bonne fin le projet permettant la géolocalisation des électeurs par couplage des données du Registre national des électeurs à la base de données géographiques. La géolocalisation des électeurs facilitera notamment la capacité de l'organisme de modifier le registre en fonction des changements apportés à la géographie électorale fédérale, que ce soit dans les limites des sections de vote ou des circonscriptions.

L'organisme a entrepris le remplacement d'ÉCAPLÉ (Élections Canada : Automatisation et production des listes électorales) par le système RÉVISE. Ce nouveau système de préparation de listes électorales à partir des données du Registre national des électeurs sera plus efficace.

Afin d'être prêt à conduire tout type de scrutin et afin d'améliorer sa capacité à offrir des services efficaces et efficients, Elections Canada a aussi pris les mesures suivantes en 1999-2000 :

- ❑ achèvement d'une importante étude de réingénierie des procédés de paiement des fonctionnaires électoraux et des fournisseurs, qui servira de base aux améliorations futures du Système de paiement au bureau du directeur du scrutin;
- ❑ mise en œuvre de 43 recommandations découlant de son évaluation des menaces et des risques;

- introduction d'un système intégré de gestion de l'information financière qui permettra à l'organisme de respecter les exigences en matière de comptabilité et de rapports de la Stratégie d'information financière du Secrétariat du Conseil du Trésor d'ici avril 2001;
- achèvement du projet de description et d'évaluation de ses postes permanents conformément à la Norme générale de classification;
- poursuite des initiatives d'équité en emploi découlant d'une vérification menée par la Commission canadienne des droits de la personne.

3. Éducation du public, information et soutien

<i>Engagement principal en matière de résultats</i>	Avec diligence et efficacité, exécuter des programmes d'éducation et d'information publique et fournir du soutien en matière électorale au public, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales, à ses partenaires et aux autres intervenants
<i>Information financière (en milliers de dollars)</i>	Dépenses prévues : 4 011 \$ Autorisations totales : 4 146 \$ Dépenses réelles : 4 570 \$

Éducation et information du public

Le site Web d'Élections Canada joue un rôle significatif dans les activités d'éducation et d'information du public entreprises par l'organisme. Plusieurs nouveaux modules importants ont été intégrés au site Web en 1999-2000, notamment un condensé des sentences liées à des causes remontant jusqu'au référendum de 1992, le *Compendium de l'administration électorale au Canada*, une base de données consultable relative au financement des élections qui comporte des renseignements sur les candidats et sur les partis politiques enregistrés, ainsi que des sections traitant de la réforme électorale et du changement de nom de partis politiques. Des sections spéciales ont également été ajoutées, au besoin, afin de diffuser des renseignements aux électeurs avant, pendant et après les élections partielles. La base de données financières constitue une étape importante d'une démarche visant à garantir la transparence du processus électoral; elle a fait l'objet d'un intérêt considérable de la part des médias et d'autres observateurs.

Élections Canada répond à des demandes de renseignements émanant du grand public, de néo-Canadiens, de partis politiques, de députés, de chercheurs, de bibliothèques, d'organismes provinciaux et municipaux, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales ainsi que d'instituts internationaux et d'établissements d'enseignement. En 1999-2000, le Centre de renseignements d'Élections Canada a répondu à 41 241 appels sur la ligne d'information sans frais (1 800 INFO-VOTE). Quelque 2 969 autres demandes d'information ont été transmises au moyen du site Internet d'Élections Canada.

Les autres projets d'éducation et d'information du public réalisés cette année comprennent :

- ❑ *Élection nationale sur les droits des jeunes* – En novembre 1999, Élections Canada a organisé, de concert avec UNICEF Canada, la première élection nationale canadienne sur les droits des jeunes. Dans le cadre de cette initiative nationale, plus de 187 000 élèves de moins de 18 ans de quelque 2 000 écoles primaires et secondaires ont pu voter pour le droit qu'ils considèrent comme le plus important pour eux, et c'est *la famille* qui l'a emporté. Les responsables d'Élections Canada souhaitaient, à l'aide de cette élection, favoriser la connaissance du processus électoral canadien parmi les jeunes et aider ceux-ci à se préparer à voter dans le cadre d'élections officielles, lorsqu'ils auront 18 ans;

Des ordinateurs pour les écoles

Élections Canada a obtenu un Prix d'excellence d'Industrie Canada pour les services exceptionnels fournis lorsqu'il a donné quelque 3 600 ordinateurs personnels, 5 600 moniteurs et 1 500 imprimantes destinés à des écoles d'un bout à l'autre du Canada. Ce matériel avait servi à deux élections générales, un référendum fédéral et à nombre d'élections partielles.

- ❑ *Au service de la démocratie / Les coulisses des élections* – Notre populaire exposition itinérante s'est arrêtée dans les endroits suivants : Yorkton (Saskatchewan); Paipoung (Ontario); Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard); Mount Pearl (Terre-Neuve); et Guelph (Ontario);
- ❑ *Explorez l'histoire du vote au Canada* – En octobre 1999, Élections Canada a lancé un module Web intitulé *Explorez l'histoire du vote au Canada* au Musée canadien des civilisations de Hull (Québec). Le module, conçu pour la salle virtuelle du musée consacrée au progrès social, retrace l'évolution du système électoral canadien au cours des 250 dernières années. Il est fondé sur le livre intitulé *L'histoire du vote au Canada*, publié par Élections Canada en 1997;
- ❑ *Ateliers dans le cadre de conférences d'enseignants* – En 1999-2000, des représentants d'Élections Canada ont assisté à plusieurs conférences d'enseignants partout au Canada afin de présenter des ateliers sur les élections simulées en tant qu'outil pédagogique servant à enseigner une matière donnée, comme l'histoire ou les langues, en même temps que le processus électoral;
- ❑ *À la découverte du système électoral canadien* – Élections Canada a continué de distribuer ce CD-ROM interactif conçu pour les jeunes Canadiens; entre sa parution en mai 1998 et la fin de l'exercice 1999-2000, plus de 16 000 exemplaires ont été demandés et livrés. La promotion du CD-ROM s'est faite par la distribution de dépliants, le site Web d'Élections Canada et diverses conférences destinées aux jeunes. Des cartes-réponses transmises par les utilisateurs ont confirmé son efficacité pour les Canadiens en tant qu'outil d'apprentissage du système électoral au Canada;
- ❑ *Nouveau logo* – Le nouveau logo, qui constitue une version remaniée du précédent logo bilingue, illustre l'attachement d'Élections Canada à l'évolution constante. Comme il se lit plus facilement que le précédent lorsque utilisé en dimensions réduites, il est plus accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.



Soutien aux intervenants

En 1999-2000, le processus de réforme électorale a continué d'être une préoccupation importante. Un projet de loi ayant pour but de remplacer la *Loi électorale du Canada* existante (déposé une première fois le 7 juin 1999 en tant que projet de loi C-83 et de nouveau le 14 octobre 1999 en tant que projet de loi C-2) n'avait toujours pas été adopté par les deux chambres du Parlement au 31 mars 2000. La nouvelle loi a reçu la sanction royale le 31 mai 2000.

Le Comité consultatif des partis politiques enregistrés a tenu quatre rencontres. Celles-ci ont permis de donner aux partis politiques enregistrés un aperçu des nouvelles technologies employées par Élections Canada et de discuter de la préparation aux scrutins, des nouveaux produits de géographie électorale, de l'organisation du bureau du directeur du scrutin, de la politique sur l'identification des électeurs, des lignes directrices régissant l'utilisation des listes électorales et des règles relatives au bulletin de vote spécial.

Élections Canada entretient des relations avec des organismes homologues des quatre coins du monde et travaille avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'Agence canadienne de développement international pour fournir une aide technique et professionnelle à d'autres pays. En 1999-2000, Élections Canada a reçu 14 délégations étrangères et est venu en aide aux administrations électorales du Timor-Oriental, du Guatemala, du Kosovo, de la Cisjordanie, de Gaza, du Kirghizistan et de l'Ouzbékistan.

Dans le cadre des services qu'il fournit à la communauté internationale, Élections Canada a mené à terme la coordination de la traduction en français de la toute première encyclopédie électronique des élections, un important recueil de textes analytiques et comparatifs et de pratiques exemplaires pour l'organisation, le soutien et l'étude des élections libres et équitables. Le projet Administration et coût des élections (ACE) est une initiative de l'*International Institute for Democracy and Electoral Assistance*, de l'*International Foundation for Election Systems* et du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies.

Réforme électorale

Le projet de loi C-2 a introduit d'importantes modifications à la *Loi électorale du Canada* :

- ❑ la réglementation de la publicité électorale faite par des tiers;
- ❑ l'interdiction de publier ou de diffuser de la publicité électorale ou des nouveaux sondages électoraux le jour du scrutin;
- ❑ l'imposition d'exigences plus rigoureuses relativement à la communication de renseignements financiers par les partis enregistrés;
- ❑ le droit du commissaire aux élections fédérales de conclure des ententes de conformité et de demander des injonctions durant une campagne électorale afin d'exiger le respect de la Loi;
- ❑ la restructuration et la clarification de la Loi afin de faciliter son application;
- ❑ l'abrogation de lois désuètes, comme la *Loi sur les élections fédérales contestées*, la *Loi relative aux enquêtes sur les manœuvres frauduleuses* et la *Loi sur la privation du droit de vote*;
- ❑ la possibilité d'apporter d'autres changements administratifs en vue d'améliorer l'accessibilité du système électoral.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez consulter le site Web d'Élections Canada. (www.elections.ca).

Partie III : Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Rentabilité

De nombreux facteurs influent sur le coût des scrutins et sur les coûts connexes pour chaque circonscription. Parmi les facteurs les plus importants, signalons le nombre de circonscriptions visées, les caractéristiques de chacune (telles que le lieu géographique, la densité de la population, la taille de la circonscription et sa composition urbaine ou rurale), les différents mécanismes, systèmes et méthodes utilisés d'un scrutin à l'autre, la durée du calendrier électoral, la rémunération et les allocations établies par le *Tarif des honoraires*, et le nombre de candidats et de partis politiques admissibles au remboursement de leurs dépenses électorales.

Les élections partielles tenues après l'élection générale de 1997 ont été moins coûteuses – en moyenne d'environ 1,50 \$ par électeur – que celles tenues après l'élection générale de 1993. Les économies nettes cumulatives, estimées à 685 000 \$, découlent principalement de l'utilisation des données du Registre national des électeurs au lieu d'un recensement.

Dans le tableau qui suit, les coûts prévus comprennent les ajustements et les prévisions pour 2000-2001.

Coûts prévus des élections partielles de 1999-2000 (en dollars)

	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	Coût total prévu	Coût par électeur
Élection partielle d'avril 1999				
Windsor—St. Clair	80 602	196 888	277 490	3,90
Élection Partielle de novembre 1999				
Hull—Aylmer	-	295 983	295 983	4,23
Mont-Royal	-	246 476	246 476	3,92
Saskatoon—Rosetown—Biggar	-	289 874	289 874	6,21
York-Ouest	-	189 729	189 729	3,80
Total dans les circonscriptions	80 602	1 218 950	1 299 552	4,32
Élections Canada à Ottawa	89 952	514 427	604 379	-
Total	170 554	1 733 377	1 903 931	6,34

Autorisations budgétaires

Élections Canada fonctionne selon deux autorisations budgétaires : les crédits administratifs (qui couvrent essentiellement les salaires de certains employés nommés pour une période indéterminée) et l'autorisation législative (qui couvre toutes les autres dépenses, y compris les coûts des scrutins et des programmes d'éducation publique continus). Comme ces autorisations sont interdépendantes, l'information présentée dans ce rapport porte sur le rendement global de l'organisme.

Tableaux financiers récapitulatifs

Dans les tableaux :

- *dépenses prévues* signifie le montant que l'organisme avait prévu dépenser;
- *dépenses réelles* signifie le montant effectivement dépensé;
- *autorisations totales* correspond au total des dépenses additionnelles qu'il a fallu engager compte tenu de l'évolution des priorités et des imprévus – la somme des montants prévus aux budgets principal et supplémentaire des dépenses et des autres autorisations;
- (L) signale une autorisation législative, plutôt qu'un crédit spécifique adopté par le Parlement.

Tableau 1 : Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit	Autorisation	Dépenses prévues 1999-2000	Autorisations totales 1999-2000	Dépenses réelles 1999-2000
20	Dépenses de programmes	2 787	3 167	2 832
(L)	Traitement du directeur général des élections	162	162	179
(L)	Dépenses d'élections	31 800	34 200	33 386
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	551	551	635
	Total	35 300	38 080	37 032

Tableau 2 : Dépenses prévues et réelles par autorisation budgétaire en 1999-2000 (en milliers de dollars)

Autorisation budgétaire	Équivalents temps plein	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions votées	Total provisoire : dépenses brutes votées	Paiements législatifs	Total des dépenses brutes	Moins : les recettes disponibles	Total des dépenses nettes
Administration									
<i>(Dépenses prévues)</i>	54	3 500	-	-	3 500	-	3 500	-	3 500
<i>(Autorisations totales)</i>	54	3 880	-	-	3 880	-	3 880	-	3 880
(Réelles)	49	3 646	-	-	3 646	-	3 646	-	3 646
Élections et référendums									
<i>(Dépenses prévues)</i>	180	-	-	-	-	31 800	31 800	-	31 800
<i>(Autorisations totales)</i>	180	-	-	-	-	34 200	34 200	-	34 200
(Réelles)	179	-	-	-	-	33 386	33 386	-	33 386
Total									
<i>(Dépenses prévues)</i>	234	3 500	-	-	3 500	31 800	35 300	-	35 300
<i>(Autorisations totales)</i>	234	3 880	-	-	3 880	34 200	38 080	-	38 080
(Réelles)	228	3 646	-	-	3 646	33 386	37 032	-	37 032
Autres recettes et dépenses :									
Recettes non disponibles <i>(Prévisions)</i>									-
<i>(Autorisations totales)</i>									-
(Réelles)									95
Coût des services fournis par d'autres ministères <i>(Prévisions)</i>									-
<i>(Autorisations totales)</i>									2 306
(Réelles)									2 440
Coût net du programme									
<i>(Prévisions)</i>									35 300
<i>(Autorisations totales)</i>									40 386
(Réelles)									39 377

Dans le tableau 2 ci-dessus :

- ❑ les chiffres en *italique* correspondent aux autorisations totales réelles pour 1999-2000 (budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations);
- ❑ les chiffres en **gras** correspondent aux dépenses et aux recettes réelles en 1999-2000;
- ❑ les *recettes disponibles* correspondent à ce que l'on appelait auparavant « recettes à valoir sur le crédit »;
- ❑ les *recettes non disponibles* correspondent à ce que l'on appelait auparavant « recettes à valoir sur le Trésor »;
- ❑ les besoins en personnel sont exprimés en *équivalents temps plein* (ETP). Dans l'ETP, on prend en compte le temps travaillé par un employé chaque semaine en calculant le ratio des heures de travail attribuées et des heures de travail prévues;
- ❑ les dépenses de *fonctionnement* comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et le traitement du directeur général des élections.

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles (en milliers de dollars)

Autorisation budgétaire	Dépenses réelles 1997-1998	Dépenses réelles 1998-1999	1999-2000		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Administration	3 089	3 344	3 500	3 880	3 646
Élections et référendums	195 983	28 642	31 800	34 200	33 386
Total	199 072	31 986	35 300	38 080	37 032

Tableau 4 : Recettes non disponibles par autorisation budgétaire (en milliers de dollars)

Autorisation budgétaire	Recettes réelles 1997-1998	Recettes réelles 1998-1999	1999-2000		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Imprévus	69	29	-	-	95
Total des recettes non disponibles	69	29	-	-	95

Dans le tableau 4 ci-dessus, *imprévus* correspond aux produits de l'aliénation de biens de l'État et de la vente de produits ou services.

Tableau 5 : Paiements législatifs par autorisation budgétaire (en milliers de dollars)

Autorisation budgétaire	Paiements réels 1997-1998	Paiements réels 1998-1999	1999-2000		
			Paiements prévus	Autorisations totales	Paiements réels
Administration	600	755	713	713	814
Élections et référendums	195 983	28 642	31 800	34 200	33 386
Total des paiements législatifs	196 583	29 397	32 513	34 913	34 200

Tableau 6 : Paiements de transfert (en milliers de dollars)

	Paiements réels 1997-1998	Paiements réels 1998-1999	1999-2000		
			Paiements prévus	Autorisations totales	Paiements réels
AUTRES PAIEMENTS DE TRANSFERT					
Candidats et partis politiques	24 661	(34)	-	236	274
Total des paiements de transfert	34 661	(34)	-	236	274

Tableau 7 : Passif éventuel (en milliers de dollars)

Liste des éléments du passif éventuel	Montant des éléments du passif éventuel		
	Le 31 mars 1998	Le 31 mars 1999	Courant au 31 mars 2000
Litige en instance	25	25	-

Partie IV : Aperçu de l'organisme

Mandat, vision et mission

Le Parlement a chargé le directeur général des élections, à titre de mandataire indépendant, d'être prêt à tout moment à conduire les élections générales, les élections partielles et les référendums fédéraux; de mettre en œuvre des programmes d'information et d'éducation de l'électorat; et de prêter son soutien aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales.

Le Bureau du directeur général des élections, aussi appelé Élections Canada, administre le système électoral fédéral en conformité avec la *Loi électorale du Canada*, la *Loi référendaire*, la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et les lois constitutionnelles.

Élections Canada s'efforce d'être un organisme efficient, novateur et technologiquement évolué, doté d'un personnel professionnel et motivé capable de conduire en tout temps une élection générale, une élection partielle ou un référendum fédéral.

L'électeur aura divers moyens sûrs et accessibles à sa disposition pour bien s'informer, pour s'inscrire et pour voter. Élections Canada aspire à être reconnu comme un chef de file national et international en gestion électorale. Élections Canada mettra en valeur l'intégrité des systèmes électoraux en fournissant des services électoraux aux parlementaires, aux partis politiques et aux candidats.

Mission

Élections Canada a pour mission de faire preuve d'excellence et de leadership en matière électorale. Grâce au précieux travail de ses employés et du personnel électoral, l'organisme répond aux besoins de l'électorat et du législateur de manière novatrice, rentable et professionnelle.

Organisation

Le directeur général des élections (DGE), qui dirige Élections Canada, est nommé par résolution de la Chambre des communes. Comme il relève directement du Parlement, le DGE est totalement indépendant du gouvernement et des partis politiques. Le DGE est secondé dans son travail par le directeur général adjoint des élections. Nommé par le gouverneur en conseil, ce dernier assume les pouvoirs et exerce les fonctions qui lui sont délégués par le DGE.

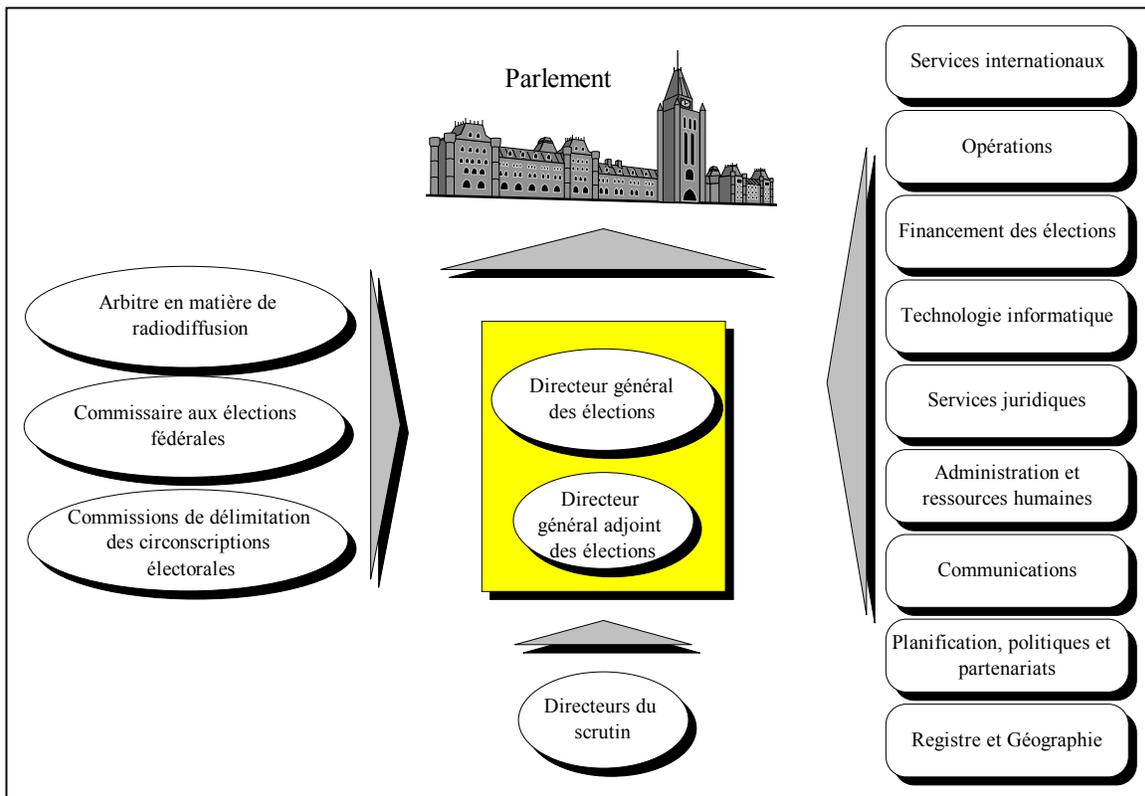
80

Le 1^{er} juillet 2000 a marqué le 80^e anniversaire de la création du Bureau du directeur général des élections du Canada. Le poste de DGE a été créé en 1920 par l'Acte des élections fédérales.

Le DGE nomme un commissaire aux élections fédérales qui, sous sa surveillance générale, veille au respect et à l'application des dispositions de la *Loi électorale du Canada* et de la *Loi référendaire*. Le DGE nomme aussi un arbitre en matière de radiodiffusion, dont il surveille le travail consistant à répartir le temps d'émission gratuit et payant entre les partis politiques enregistrés pendant les élections générales ou entre les comités référendaires pendant les référendums, selon une formule fixée dans la législation.

Élections Canada fournit un large éventail de compétences et de services techniques aux commissions de délimitation des circonscriptions fédérales et il détermine et défraie leurs dépenses. Il fournit aussi aux comités parlementaires les services nécessaires dans le cadre des examens de la législation ainsi que des activités et du budget d'Élections Canada.

Le DGE peut compter sur l'appui de neuf directions, qui s'acquittent des tâches administratives liées à la préparation et à la conduite des scrutins. Les directeurs du scrutin, nommés par le gouverneur en conseil, administrent le processus électoral dans chaque circonscription. La figure ci-après montre la structure et les rapports hiérarchiques de l'organisme.



Partie V : Renseignements supplémentaires

Statistiques électorales

Dans le tableau suivant, le terme *révisions* signifie les ajouts, corrections et suppressions apportés aux listes électorales, y compris les révisions faites le jour du scrutin.

Faits et chiffres – Élections partielles 1999-2000

Indicateurs clés	Avril 1999		Novembre 1999		
	Windsor– St. Clair	Hull– Aylmer	Mont- Royal	Saskatoon– Rosetown– Biggar	York- Ouest
Géographie et électeurs					
Population	106 108	97 240	95 616	72 921	104 957
Nombre d'électeurs sur les listes préliminaires	69 034	69 420	62 055	45 262	49 245
Nombre d'électeurs s'étant inscrits le jour de l'élection	1 591	775	506	1 155	456
Nombre de révisions aux listes électorales	4 215	3 904	2 727	3 088	1 240
Nombre d'électeurs sur les listes définitives	71 152	69 893	62 841	46 656	49 959
Nombre de bureaux de scrutin	211	202	184	145	152
Nombre moyen d'électeurs par bureau de scrutin	337	346	342	322	329
Taux de retour des bulletins de vote spéciaux émis pour les électeurs des Forces canadiennes, les électeurs à l'étranger, les électeurs incarcérés et les électeurs nationaux et locaux	77 %	33 %	58 %	41 %	43 %
Résultats du vote					
Nombre de votes valides	31 827	17 643	17 200	15 650	13 529
Pourcentage de bulletins rejetés	0,6 %	0,8 %	0,6 %	0,4 %	1,1 %
Taux de participation	45 %	26 %	28 %	34 %	27 %
Candidats					
Nombre de candidats	5	9	4	6	6
Nombre de candidats admissibles au remboursement des dépenses électorales	2	2	1	3	1
Soutien électoral					
Nombre de visites de la section du site Web d'Élections Canada consacrée à l'élection partielle durant les 36 jours de la période électorale	2 014	1 252			
Pourcentage des bureaux de vote qui étaient accessibles	100 %	100 %			
Nombre d'appels du public traités	72	373			

Contributions politiques fédérales et crédits d'impôt réclamés

Le tableau ci-dessous montre le nombre de contributions reçues par les candidats et les partis politiques enregistrés, la valeur totale des contributions et une estimation des crédits d'impôt accordés aux particuliers et aux sociétés d'après les reçus officiels aux fins de l'impôt des années correspondantes. Les montants des crédits d'impôt fluctuent entre les scrutins, bien qu'ils tendent à augmenter à l'approche d'une élection (voir les montants de 1993 et 1997). Les contributions politiques fédérales versées par des sociétés semblent suivre les mêmes tendances que celles versées par des particuliers.

Les données concernant les contributions de 1991 à 1993 sont tirées de *Contributions et dépenses des partis politiques enregistrés et des candidats pour l'élection générale de 1993*, publié par Élections Canada, alors que l'information pour la période de 1994 à 1999 provient des dossiers d'Élections Canada. Les données sur les contributions faites aux candidats ne sont fournies que pour les élections générales de 1993 et de 1997.

La source des estimations des crédits d'impôt réclamés par les *particuliers* est l'édition annuelle de *Statistiques sur l'impôt des particuliers*, publié par l'Agence des douanes et du revenu du Canada; pour les *sociétés*, la source est la Section des statistiques sur les entreprises de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, au 3 août 2000. (S.O.) signifie qu'au moment d'aller sous presse, les montants estimatifs n'étaient pas disponibles.

Contributions politiques fédérales et estimation des crédits d'impôt réclamés

		Nombre de contributions								
		1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Partis politiques enregistrés		210 347	206 665	222 376	176 823	184 369	203 533	217 792	173 304	167 581
Candidats		-	-	160 944	-	-	-	121 159	-	-
Total		210 347	206 665	383 320	176 823	184 369	203 533	338 951	173 304	167 581
		Valeur des contributions (en milliers de dollars)								
		1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Partis politiques enregistrés		33 445	33 125	53 793	33 560	37 631	41 658	55 290	31 935	34 092
Candidats		-	-	42 210	-	-	-	38 213	-	-
Total		33 445	33 125	96 003	33 560	37 631	41 658	93 503	31 935	34 092
		Estimation des crédits d'impôt réclamés (en milliers de dollars)								
		1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
Sociétés		576	597	1 044	947	591	515	1 135	682	s.o.
Particuliers		10 920	10 241	19 590	9 192	9 945	10 320	15 396	s.o.	s.o.
Total		11 496	10 838	20 634	10 139	10 536	10 847	16 533	682	s.o.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires

- Adresse postale :** Élections Canada
257, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0M6
- Téléphone :** 1 800 INFO-VOTE (1 800 463-6868)
sans frais au Canada et aux États-Unis

001 800 514-6868
sans frais au Mexique

(613) 993-2975
de partout au monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes :
ATS 1 800 361-8935
sans frais au Canada et aux États-Unis
- Télécopieur :** (613) 954-8584
- Site Web :** www.elections.ca
- Information aux médias**
- Téléphone :** 1 800 267-7360
(613) 993-2224
ATS 1 800 361-8935
- Télécopieur :** (613) 954-8584

Législation et réglementation appliquées par le Bureau du directeur général des élections

Le directeur général des élections est le seul responsable devant le Parlement des lois et règlements suivants :

<i>Loi électorale du Canada</i>	L.C. 2000, ch. 9, tel que modifié
<i>Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum</i>	DORS/92-430, tel que modifié
<i>Loi référendaire</i>	L.C. 1992, ch. 30
<i>Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</i>	L.R.C. 1985, ch. E-3, tel que modifié
<i>Tarif des honoraires d'élections fédérales</i>	DORS/00-227
<i>Tarif des honoraires référendaires fédéraux</i>	DORS/92-433

Rapports et publications, 1999-2000

Bureau du directeur général des élections : Budget des dépenses 2000-2001, partie III – Rapport sur les plans et les priorités, février 2000.

www.elections.ca/gen_info/reports/estimates_f.html

Bureau du directeur général des élections : Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars, octobre 1999.

www.elections.ca/gen_info/reports/estimates_f.html

Compendium de l'administration électorale au Canada, janvier 2000.

www.elections.ca/news/research/compendium/compendium_f.html

Élections partielles 1999 : Résultats officiels du scrutin, février 2000.

www.elections.ca/gen_info/reports/reports_f.html

Projet Administration et coût des élections, version française 0.1, Élections Canada, l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance, l'International Foundation for Election Systems et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2000. www.aceproject.org

Rapports des candidats concernant les dépenses d'élection — Élection partielle dans Windsor–St. Clair, 1999. www.elections.ca/gen_info/finance_f.html

Rapports des partis politiques enregistrés pour l'exercice financier 1998, juillet 1999.

www.elections.ca/gen_info/finance_f.html

Rapport du directeur général des élections du Canada sur l'élection partielle dans Windsor–St. Clair, mai 1999. www.elections.ca/gen_info/reports/reports_f.html

Rapport du directeur général des élections du Canada sur les élections partielles tenues le 15 novembre 1999 dans Hull–Aylmer, Mont-Royal, Saskatoon–Rosetown–Biggar et York-Ouest, janvier 2000.

www.elections.ca/gen_info/reports/reports_f.html